Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Reçu en préfecture le 27/09/2023
Publié le
ID : 064-246400337-20230921-D2023_113-DE

751 SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des Finances publiques
SGC D OLORON

14 RUE ADOUE
64400 OLORON SAINTE MARIE
Téléphone : 05 59 39 46 55
Mél. : sgc.oloron@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Réception : du lundi au vendredi
9h00-12h00
Ou sur rendez-vous
Affaire suivie par : Olivier LABEYRIE
Téléphone : 05 59 39 46 55
Réf. :

SGC D OLORON

14 RUE ADOUE
64400 OLORON SAINTE MARIE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la Vallée d'Ossau

OLORON SAINTE MARIE, le 30/06/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Président,

Vous avez manifesté votre intérêt pour l'adoption du référentiel M57 en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015. Dans ce cadre, je dois formuler un avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour votre collectivité à compter du 1er janvier 2023.

En application des dispositions précitées, **j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application du référentiel M57 par la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau à compter du 1er janvier 2024**.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :
- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1er janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;

- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption de cette même nomenclature pour ses éventuels budgets annexes administratifs lorsqu'ils appliquent l'une des nomenclatures M14. Les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1er du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le comptable public

Olivier LABEYRIE
Responsable du SGC d'OLORON